



Processus simplifié - Travailleurs qualifiés (fédéral) et gens d'affaires

Appendice A - Rabat

Payez les frais

Voir la section sur les frais sur le site Web ou le *Guide d'instructions* pour calculer vos frais.

Nous acceptons tout paiement fait :

- **en dirhams** : chèque certifié à l'ordre de « l'Ambassade du Canada »
- **en dollars canadiens** : chèque certifié à l'ordre du « Receveur général du Canada ».

Nous n'acceptons pas d'argent en espèces.

Information générale

Pour tout paiement, un reçu de caisse doit être remis. Conserver ce reçu comme preuve que les droits ont bien été acquittés. En cas de remboursement, votre reçu sera exigé. **Ne pas envoyer d'espèces par la poste.** Nous dégageons toute responsabilité en cas de vol ou de perte résultant de ce mode de paiement.

Postez la demande

Insérez tous vos documents dans une enveloppe cachetée et expédiez-la au :

Adresse postale

Ambassade du Canada
Service des visas
B.P. 709
31, rue Hamza
Agdal, Rabat
Maroc

Adresse physique

Ambassade du Canada
Service des visas
31, rue Hamza
Agdal, Rabat
Maroc